

PROCES VERBAL DE CONSTAT



Frédéric RASOAZANANY

HUISSIER DE JUSTICE

Successeur de la SCP GUILLAUME-TERRIER

18, rue d'Aumont – BP N° 547

62311 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Tel 03 21 31 61 51

Fax 03 21 31 61 87

Frédéric RASOAZANANY
HUISSIER DE JUSTICE
Successeur de la SCP GUILLAUME-TERRIER
18 rue d'Aumont – BP 547
62311 BOULOGNE SUR MER CEDEX
Tél : 03.21.31.61.51 - Fax : 03.21.31.61.87
Mail : frederic.raso@huissier-justice.fr



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, LE MERCREDI VINGT NEUF NOVEMBRE

A partir de dix heures sur place

A la demande de :

La **S.A. CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE - BANQUE**, société au inscrite au RCS de Strasbourg sous le numéro 568 501 282, dont le siège social est 1 rue du Dôme à (67003) STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour laquelle domicile est élu en l'étude de **Maître Anne-Sophie CADART**, Avocat au barreau de BOULOGNE-SUR-MER, dont le siège est en ladite ville, 1 Boulevard Mariette, qui se constitue et occupe pour elle sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites.

Pour l'immeuble situé 7 rue des Haguettes à AMBLETEUSE (62164), sur un terrain cadastré section AC n° 18, pour 1 383 m², appartenant à

En vertu :

- Des dispositions du Code des Procédures Civiles d'Exécution,
- De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Anne Florence TROTTIN, Notaire associé à DUNKERQUE, en date du 10 décembre 2009, contenant prêt par le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque au bénéfice de Monsieur Robert FAILLE, d'un montant de 110.000,00 euros,
- D'une inscription d'hypothèque conventionnelle régularisée en garantie du remboursement du dit prêt, le 6 janvier 2010, volume 2010 V N°25, à conservation des hypothèques de Boulogne-sur-Mer, à l'encontre de Monsieur Robert FAILLE sur le bien immobilier dénommé ci-dessus,
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré en date du 20 novembre 2017, par la **SCP Frédéric RASOAZANANY**, Huissier de Justice Associé à Boulogne-sur-Mer, 18 rue d'Aumont.

Je, Maître Frédéric RASOAZANANY, Huissier de Justice à la résidence de Boulogne-sur-Mer, y demeurant 18 rue d'Aumont, soussigné, me suis rendu 7 rue des Haguettes à AMBLETEUSE (62164), à l'effet de dresser procès-verbal descriptif de l'immeuble, étant en présence de :

CONSTATATIONS :

Occupation :

Il s'agit d'une maison indépendante à usage exclusif d'habitation, occupée par Monsieur Robert FAILLE, à usage d'habitation principale.

Généralités :

Il s'agit d'une grande maison indépendante en bon état général, agrémentée d'un grand jardin entourant la propriété, d'un grand balcon côté mer avec vue dégagée sur des champs et sur la mer.

Il y a des radiateurs électriques dans chaque pièce pour le chauffage.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée avec garage et d'un étage.

L'immeuble a été construit en 1989 selon monsieur FAILLE.

Il est raccordé au réseau d'assainissement selon monsieur FAILL.

L'immeuble est assuré auprès de la compagnie UAP.

INTERIEUR DE LA MAISON

REZ DE CHAUSSEE

La porte d'entrée principale de l'habitation est en bois, en bon état, avec deux petites impostes vitrées sur le côté.

Le sol carrelé est en bon état.

Le plafond est peint, en bon état, muni de poutres.

La tapisserie murale est en bon état.



Salle de séjour :

Il s'agit d'une grande pièce en "L" avec quatre double portes-fenêtres et une fenêtre deux ouvrants, en bon état. Les ouvrants sont en bois, équipés de volets battants.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le sol est carrelé, en bon état.

Le plafond est peint en bon état, muni de poutres.

Le chauffage est assuré par trois radiateurs électriques.

Il existe également une cheminée en bon état.





Cuisine :

On accède à la cuisine du séjour, par une porte en bois en bon état, munie d'une poignée double béquille et plaques de propreté.

Il existe une porte sur l'extérieur, également en bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce bénéficie d'une fenêtre avec deux vantaux en bois et carreaux de verre double vitrage, en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le sol carrelé est en bon état.

Le plafond est peint, en bon état, muni de poutres.

La cuisine est aménagée, avec éléments de cuisine en "L" et évier double bac avec robinetterie ; l'ensemble en bon état.





Arrière-cuisine :

La porte d'accès en bois est bon état.

Il existe une petite fenêtre en bois avec carreau de verre double vitrage, en bon état.

Le sol est carrelé, en bon état.

Les murs et le plafond sont peints, en bon état.



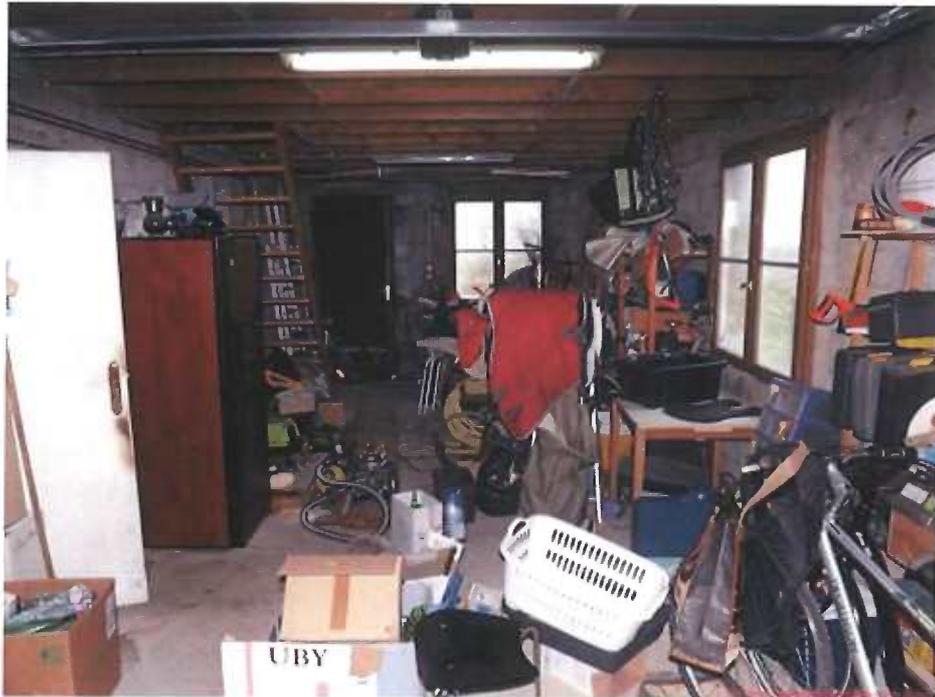
GARAGE :

La porte de garage est une grande porte sectionnelle motorisée en PVC, en bon état.

Les murs, le sol et plafond sont à l'état brut, en bon état.

Une porte en bois donne accès au jardin, en bon état, avec poignée double béquille et plaques de propreté.

Le garage bénéficie de deux fenêtres équipées chacune de deux vantaux en bois, avec carreaux de verre double vitrage, en bon état.



Grenier :

On accède au grenier du garage, par un escalier avec marches sans contremarches en bois brut.

La toiture et la sous toiture sont entièrement isolées.





Couloir :

Le sol est carrelé, en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Les murs et le plafond sont peints, en bon état.



Toilettes :

La porte d'accès deux panneaux bois est en bon état, avec poignée double béquille et plaques de propreté

Le sol est carrelé, de même qu'une partie des murs, en bon état.

Le reste des murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

Le water-closet est équipé d'une chasse d'eau et d'une cuvette avec lunette et abattant, en bon état.



Salle de bains :

La porte d'accès deux panneaux bois est en bon état, munie d'une poignée double béquille et plaques de propreté

Le sol et les murs sont carrelés, en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

L'ouvrant est une fenêtre deux vantaux en bois en bon état, avec carreaux de verre double vitrage.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est équipée d'une vasque avec robinetterie et d'une grande douche vitrée, avec bac et robinetterie ; l'ensemble en bon état.





Bureau sur rue :

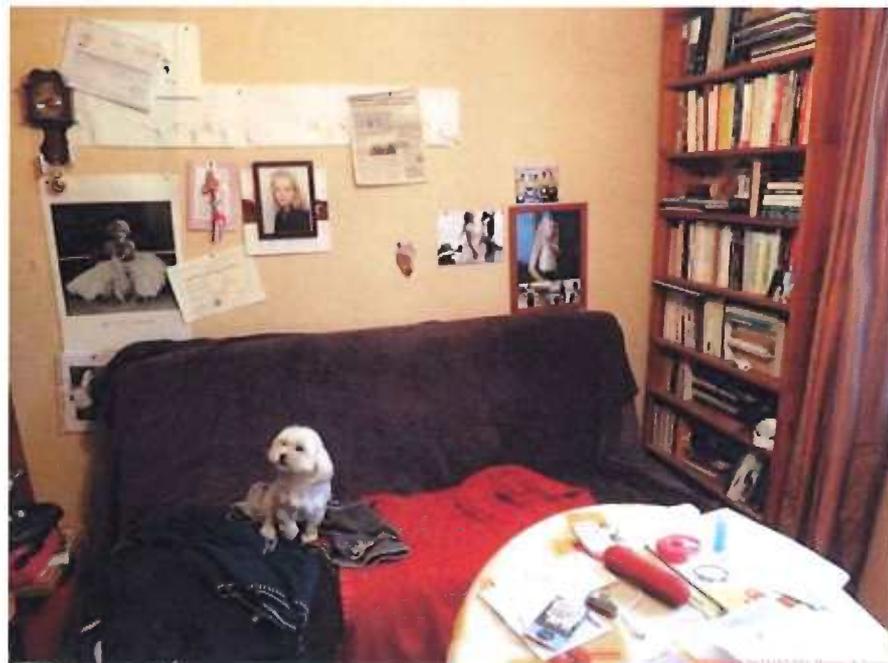
La porte d'accès en bois est en bon état.

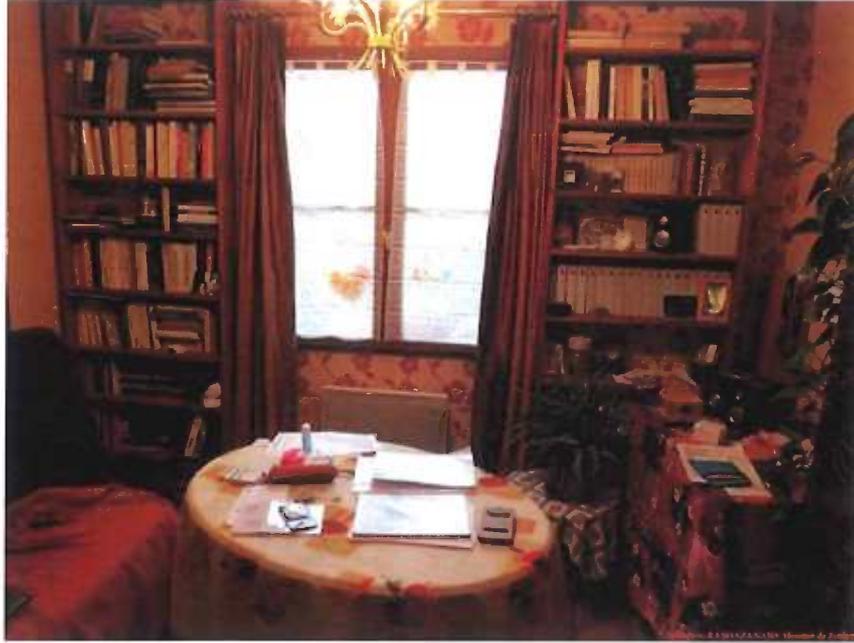
Les murs et le plafond sont peints, en bon état.

Le sol est carrelé, en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

L'ouvrant est une fenêtre deux vantaux en bois, en bon état, avec carreaux de verre double vitrage





PREMIER ETAGE

Montée d'escalier et palier :

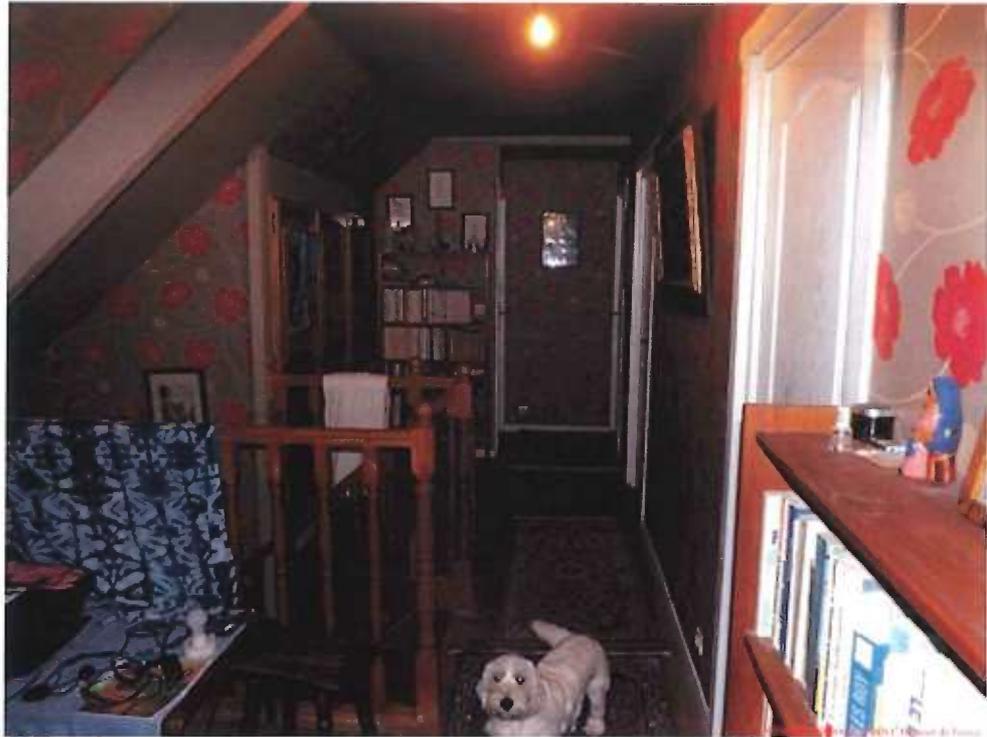
L'accès à l'étage se fait par un escalier en bois en bon état.

Sur le palier, le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint en bon état.



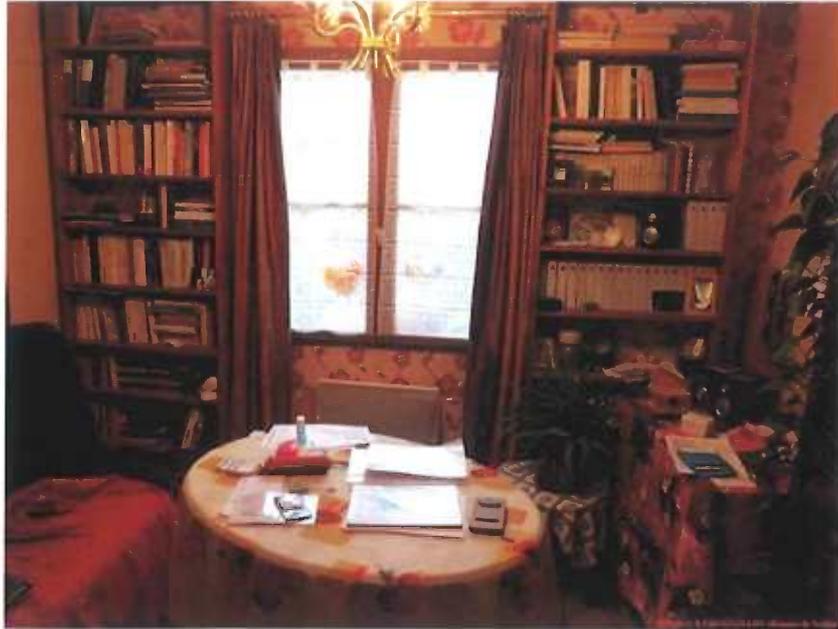


Dressing :

L'accès se fait par une porte d'accès postformée deux panneaux bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

Le revêtement de sol linoléum est en bon état.

Les murs et le plafond sont peints, en bon état.



Salle de bains :

L'accès se fait par une porte d'accès postformée deux panneaux bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

Le sol est carrelé, en bon état.

Les murs sont recouverts de bulgomme en bon état.

La pièce est équipée d'une baignoire avec robinetterie et de deux vasques avec robinetterie sur un meuble ; l'ensemble en bon état.

Il existe un water-closet avec chasse d'eau, en bon état.





Chambre à côté de la salle de bains, côté mer :

La porte d'accès postformée deux panneaux bois, est munie d'une poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est munie d'un velux en bon état.



Deuxième chambre côté mer :

L'accès se fait par une porte d'accès postformée deux panneaux bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

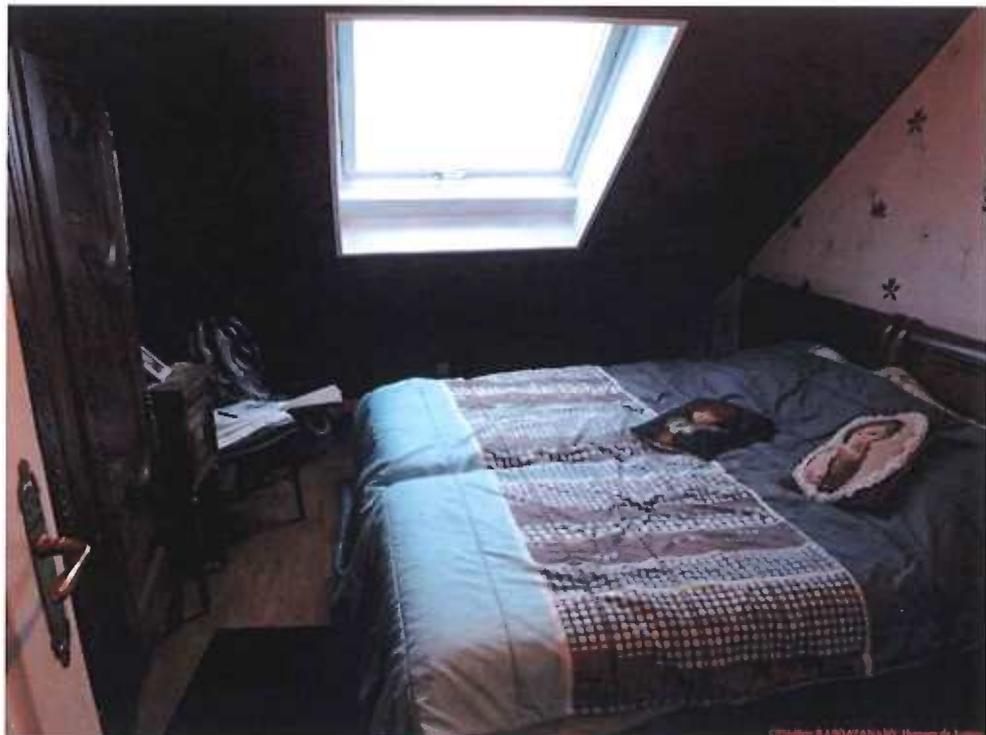
Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est munie d'un velux en bon état.



Troisième chambre côté mer :

L'accès se fait par une porte d'accès postformée deux panneaux bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est munie d'un velux en bon état.



Chambre côté rue :

L'accès se fait par une porte d'accès postformée deux panneaux bois, avec poignée double béquille et plaques de propreté, en bon état.

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont revêtus de papier peint en bon état.

Le plafond est peint, en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est munie d'une fenêtre deux ouvrants bois en bon état, avec carreaux de verre double vitrage.





EXTERIEUR

La toiture en tuiles est en bon état.

Les façades et pignons sont peints, avec gouttières en bon état.

Côté mer, il existe un balcon carrelé en bon état.

Les pelouses sont entretenues.















Les quarante huit photographies jointes au présent procès-verbal de constat ont été établies par l'Etude, au moyen d'un appareil photo numérique de marque FUJIFILM FinePix SL300, traitées par le logiciel informatique et imprimées au moyen d'une imprimante de marque sharp mx 5140 appartenant à l'Etude, l'ensemble enregistré et édité sans retouche.

De tout ce que dessus, j'ai alors dressé le présent Procès Verbal de Constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Acte établi en deux originaux et une copie soumis à taxe fiscale.

Coût : **TROIX CENT TREIZE EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES**

Dont Emolument Art. 6 & 7.....	220.94 €
T.V.A. 20 %.....	45.72 €
S.C.T.....	7.67 €
Taxe fiscale	14.89 €
Débours (photographies-copies-affranchissement).	24.00 €

Frédéric RASOAZANANY

